



# Perspectives

**Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°240**

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 30 juin 2022. Il ne s'est pas passé grand-chose lors de cette réunion. Après une rapide présentation des accords d'entreprise conclus dans la branche en 2020 [nous n'avons pas le document !], nous avons balayé le projet d'accord concernant le télétravail. Une réunion conclusive est prévue mi-juillet. D'ici là, nous aurons tout le loisir de l'amender. Ce projet d'accord tourne autour de quatre grands thèmes :

- Organiser. Il s'agit, à la fois, de définir la notion de télétravail, d'examiner sa mise en place, et de spécifier un certain nombre d'éléments comme les lieux de travail, l'éligibilité, le double volontariat, la fréquence, la suspension et le temps de travail.
- Sécuriser. Il s'agit d'aborder la santé et la sécurité, de respecter le droit à la déconnexion, de mettre en place des modalités de contrôle du temps de travail et de régulation de la charge de travail.
- Accompagner. Il s'agit de dispositions concernant les équipements de travail, les frais professionnels et la formation professionnelle.
- Communiquer. Il s'agit de permettre aux organisations syndicales de continuer d'informer ces salariés.

Nous avons ensuite abordé la santé et la Qualité de Vie au Travail (QVT), les Activités Sociales et Culturelles. Un point a été fait sur les groupes de travail qui se sont tenus sur ces sujets. Pour le moment, pas de grandes avancées.

Concernant la QVT, la CGT va essayer de sortir de l'accord, la parentalité, l'aide aux aidants et le harcèlement/comportement sexiste. Cela n'a rien à voir avec ce que nous entendons par QVT. Et ce d'autant que ces sujets sont suffisamment sérieux pour en faire des accords à part entière. Nous avons d'ailleurs des revendications à faire valoir en la matière. La QVT, c'est d'abord l'organisation du travail déclinant intensification de la charge de travail et condition de travail. Ce sont des aspects que nous travaillons et porterons à la négociation.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**